

# MERNEL MAG'

LE BULLETIN MUNICIPAL DE MERNEL



## Dans ce numéro

Achats matériels d'entretien communal

Budget mernellois

Classes 0, 1 et 2

Commission communication

UNC

Vie Paroissiale

CCAS : distribution de repas et de colis

Histoire : blason de Mernel





**Jean-Yves INIZAN,  
Mr Le Maire**

**Bonjour à tous.**

Le premier trimestre est déjà passé et les votes pour les présidentielles ont eu lieu; la participation à Mernel a été satisfaisante et bientôt se profilent les législatives.

La crise du Covid semble s'éloigner un peu, mais la guerre en Ukraine fait rage. Avec les membres du CCAS, nous avons décidé de venir en aide aux Ukrainiens exilés et plus particulièrement à ceux qui sont venus sur notre territoire. En effet, une vingtaine d'entre eux sont installés dans un logement vacant à Maure de Bretagne, mais ils sont dans le dénuement le plus total. Aussi, suite à une réunion avec des représentants du CCAS de Val d'Anast, nous avons choisi de les aider pour le moment sous forme de bons alimentaires à valoir dans nos commerces de proximité. Lors du vote du budget, sans savoir comment nous allions leur venir en aide, nous avons provisionné 2 000€ dans le budget. Comme nous ne savons pas combien de temps nous serons appelés à les soutenir, cette somme permet de les nourrir et de leur fournir les denrées de première nécessité. En fait, malgré notre bonne volonté, et je suis sûr que beaucoup d'entre vous sont prêts à faire des dons, il n'est pas facile de savoir ce qu'il faut faire dans une telle situation. Alternativement avec le CCAS de Val d'Anast nous payons les courses du week-end. Ainsi par cet intermédiaire, toute notre population participe à son niveau à la sauvegarde du peuple Ukrainien. Pour le moment ces personnes ne souhaitent pas rencontrer les médias, ni faire des réceptions officielles et je peux les comprendre. Cependant, j'espère que plus tard nous pourrions faire des présentations et vous en parler plus longuement.

Traditionnellement, en conseil municipal après le vote du budget, nous examinons les demandes de subventions aux associations. Celles-ci sont invitées à présenter un bilan dans lequel apparaît les dépenses justifiées qui peuvent générer des subventions. A ce jour, seules deux associations ont présenté leur bilan avec demande de subvention.

Cette année, l'opération " Argent de poche " est reconduite, et vu les demandes, elle promet d'être encore un franc succès.

Depuis quelque temps, suite à l'assouplissement des mesures sanitaires, l'accès à la maison des associations est possible et nous mettons à disposition de celles qui en ont besoin des casiers sécurisés pour ranger leurs petites affaires. Il faut contacter l'accueil à la mairie et Karen se fera un plaisir de vous satisfaire; pour toute réunion, petite conférence, ou autre rassemblement, réservez à la mairie.

Depuis un an (premier janvier 2021), l'Etat nous propose la "Tarification sociale des cantines" que nous appelons pour simplifier "la cantine à 1 euro". C'est une subvention de 4 € aux collectivités versée par l'Etat pour chaque repas facturé à 1 € ou moins aux familles. Par exemple, pour une commune x, le coût moyen d'un repas servi à la cantine scolaire est de 7,5 €; le tarif facturé aux usagers est de 3 € par repas. Le reste à charge pour la commune est de 4,5 €. Une subvention de 4 € est versée comme une compensation du manque à gagner de la commune qui met en œuvre la tarification sociale avec un tarif plafond à 1 € pour les familles les plus modestes. L'appréciation "famille les plus modeste" découle du quotient familial pour calculer le tarif appliqué aux familles. Nous expliquerons ce dispositif dans le détail aux familles dont les enfants fréquentent la cantine, au cours du mois de juin, pour être fins prêts à la rentrée de septembre.

En cette fin de printemps, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances pour ceux qui en prennent.

## Décès

Mme JOSSE née VIEUVILLE Emilienne, décédée le 09 février 2022

Mme CARDINAL née LELIEVRE Germaine, décédée le 27 février 2022

Mme DENIER née LECOMTE Marie, décédée le 13 mars 2022

Mr EDET Antoine, décédé le 12 avril 2022

Mr MONNERAIS Henri, décédé le 15 avril 2022



## Urbanisme

12 certificats d'urbanisme  
8 déclarations préalables

Permis de construire :

- PIQUE Guillaume : édification d'un garage
- JUDAIS Karine : construction d'une maison individuelle
- MARECHAL Daniel : édification d'un garage (en cours d'instruction).

## Projets et travaux

### • Achats matériels d'entretien communal

La commune a investi dans une tondeuse John Deere Z994 d'un montant de 16 620,76 € et dans 2 robots de tonte Husqvarna d'un montant de 13 079,31 € H.T comprenant un contrat de maintenance pendant 5 ans.

Ces achats vont permettre d'améliorer la qualité de tonte des terrains de foot et des espaces verts de la commune.

La commune a pu bénéficier d'une subvention de la région de 5 232€ pour l'achat des 2 robots dans le cadre de la démarche zéro phyto mise en place sur le territoire de la commune depuis plusieurs années.

Les robots de tonte serviront principalement à entretenir le terrain d'honneur du stade. Ils permettront de tondre plus fréquemment, de diminuer les apports en engrais et de limiter le développement des mauvaises herbes.

Ils sont totalement autonomes, ce qui permettra à nos agents de consacrer du temps à d'autres tâches et de diminuer les coûts d'entretiens des terrains de foot tout en augmentant les plages horaires d'utilisation du terrain.

Les robots sont géolocalisés pour limiter les tentatives de vol.

De plus, l'achat au mois de décembre, d'une tondeuse autotractée, équipée d'un plateau mulching, a permis de supprimer les dépôts de tonte à la déchetterie et d'optimiser l'utilisation du petit tracteur qui servait auparavant à la tonte, sur d'autres tâches.



Les agents communaux du service technique, entourés de leurs nouveaux matériels

- **Budget communal**

La commune de Mernel a adopté son budget 2022 le 21 mars.

Au vu de la clôture du budget 2021 avec 157 750 € d'excédent de fonctionnement et 891 139 € d'excédent d'investissement, le budget 2022 s'élève à 1 865 214 €.

De ce résultat, 1 092 692 € seront consacrés à l'investissement, soit 59% et 772 521€ au fonctionnement soit 41%.

Concernant le budget d'investissement, celui-ci comprend la rénovation de l'atelier des services techniques, et entre autres divers travaux de voiries et entretiens des bâtiments de la commune.

Concernant le budget de fonctionnement, on peut noter une augmentation de 40% de prévision des dépenses en énergies (carburants, électricité etc...) au vu de la situation de crise actuelle.

N'hésitez pas à visiter le site internet de la commune pour consulter les comptes rendus des conseils municipaux dont celui du budget: [www.mernel.fr](http://www.mernel.fr)

- **Réservez votre 24 septembre 2022**

A cette date aura lieu la Fête des classes 0, 1 et 2.

C'est par manque de participants que les classes 0 et 1 se joignent à celle des classes 2.

Afin d'organiser au mieux cet évènement traditionnel, une réunion de préparation est prévue le dimanche 19 juin 2022 à 11h30 à la Maison des Associations de Mernel.

On compte sur vous pour perpétuer ce moment convivial.



Volontaires lors de la réunion des classes 2

- **Commission Communication**

L'équipe du Mernel Mag' remercie vivement Kelig pour son aide :

" Je viens de finir ma Licence en Communication à l'Université de Rennes et je veux par la suite poursuivre un master dans la communication publique. Participer à la création d'un bulletin municipal est alors un moyen d'enrichir mon parcours scolaire et professionnel.

L'équipe de Mernel m'a fait le plaisir de m'y intégrer pour ce numéro et je les en remercie. Ça a été un réel plaisir de pouvoir apporter mon avis et de voir le travail réalisé derrière la publication d'un bulletin. "

Riffault Kelig



Riffault Kelig

- **Union Nationale des Combattants**

Ce samedi 16 avril, s'est tenue l'assemblée générale de notre section dans la maison des associations où 20 adhérents étaient présents sur les 34 inscrits.

Après lecture du bilan et échanges sur les prochaines cérémonies, une minute de silence pour notre camarade Antoine Edet décédé, a été observée.

Un verre de l'amitié a clôturé cette assemblée.



*Assemblée générale du 16 avril 2022*

- **Vie paroissiale**



*Marie Lecomte et Paulette Hanlée*

A Mernel, depuis des décennies, des bénévoles accompagnent les familles pour la préparation des cérémonies d'obsèques. Après plus de 20 et 25 ans de bénévolats pour Mme Lecomte Marie et pour Mme Hanlée Paulette, elles ont souhaité passer le relais à Mme Inizan Annette et Mme Ropert Simone, tout en continuant de participer à la chorale et d'apporter leur aide si besoin.

Un grand merci Mesdames, pour toutes vos années passées au service des autres.

### • Centre Communal d'Action Sociale

Suite à l'annulation du repas prévu le 15 janvier, une distribution de repas a été organisée. Ils ont été préparés par le traiteur de Lohéac, Mr Robert Soulet. Opération réussie car les retours ont été positifs.

Nos aînés de l'EHPAD n'ont pas été oubliés car Mr Le Maire et un membre du CCAS, Mme Coudrais Agnès leur ont rendu visite le 30 mars afin de remettre un colis à chaque Mernellois.

Ce même jour, un conseil du CCAS s'est tenu et en raison de la crise ukrainienne actuelle, il a été évoqué lors du vote du budget 2022 une augmentation des crédits de 2 000 € pour venir en aide aux réfugiés. Il se trouve que le lendemain du vote, la commune de Val d'Anast a contacté la mairie pour participer à l'accueil de 20 ukrainiens et s'associer pour subvenir à leurs besoins dans un premier temps.



Réunion CCAS 30 mars 2022



Distribution des repas le 15 janvier 2022

### • Frelons Asiatiques : Procédure Signalement

#### DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La destruction des nids de frelon asiatique bénéficie d'une prise en charge financière totale ou partielle sur 94% des communes d'Ille et Vilaine. Le plan de lutte est soutenu financièrement par les communes, les communautés de communes et le Conseil Départemental.

**En cas de découverte d'un nid, bien respecter la procédure pour obtenir une prise en charge de la demande. La procédure peut varier selon les territoires.**

Dans tous les cas, contacter la mairie de votre domicile:

- Si la validation par un référent communal est obligatoire, lui seul pourra valider votre demande et déclencher l'intervention d'un technicien référencé pour le territoire.

- S'il n'y a pas de validation requise par un référent, la mairie peut alors contacter la plateforme départementale ou vous demander directement de le faire pour authentification du foyer et prise de rendez-vous.

**Dans tous les cas ne pas contacter directement un prestataire au risque que l'intervention reste à votre charge sans possibilité de remboursement ultérieur.**

Comment contacter la plate forme départementale ?

**Par téléphone au 09.75.53.57.91**

**Par mail : [secretariat@fgdon35.fr](mailto:secretariat@fgdon35.fr)**

La ligne téléphonique étant très sollicitée, il est indispensable de laisser un message vocal pour que votre demande soit prise en compte en indiquant vos coordonnées de rappel.

Afin d'éviter la saturation du standard téléphonique, les appels ne doivent concerner que le signalement des nids de frelon asiatique et jamais la simple présence d'insectes dans l'environnement.

Les demandes relatives au frelon européen, aux guêpes et autres hyménoptères saturent inutilement le standard et sont classées sans suite.

Il est conseillé pour ces cas de contacter un prestataire privé à la charge du demandeur.



POUR PÂQUES

# Réalisation par les enfants

ECOLE ALBERT POULAIN - MERNEL

## Concours de palet MERNEL(35)



Organisé par le moto club ATTM  
recompense pour les gagnants restauration et buvette sur place.



samedi 25 JUIN 2022	9H00 EN INDIVIDUEL 5€
réservation aux 06.51.49.64.14	14H00 EN ÉQUIPE 10€

*Sur le terrain de moto-cross du bois boutin*

## HISTOIRE ET PATRIMOINE

### Blason de Mernel : Histoire de la Commune.



Adopté par le Conseil municipal en septembre 1986 sous la mandature de André Coudrais, Maire, ce blason fut confié pour sa réalisation à La Direction des Services d'Archives d'Ille et Vilaine alors sous la direction de Mr J. Charpy Conservateur en Chef des Archives et de Régis Masclat, dessinateur héraldique.

Voici la signification des armoiries proposées :

« D'or aux deux chevrons de gueules, le chef de gueules chargé d'une hermine passante d'argent, colletée et bouclée d'or et lampassée de sable. Couronne murale d'or hersée de sable ».

Avec l'explication suivante :

- Les deux chevrons rappellent l'origine de la commune autour des deux mottes de sable rouge situées au nord-ouest du bourg entre l'église et la Chataigneraye ancestrale, mottes qui auraient pu servir d'assiette à un château lorsque en 843, le premier document citant « Mesrenel » mentionne le lieu comme paroisse indépendante du territoire d'Anast, aleu ( fief en pleine jouissance) du machtiern Anowareth « chef garant local ».
- L'hermine passante du chef et les herses de sable de la couronne rappellent les armes de Saint-Malo dont l'évêque fut à la fois le seigneur spirituel et temporel de la paroisse jusqu'à la Révolution Française.

Joel Regnault, archives Pays de Maure et Environs.